

Réf: Dossier 248574

Avis de constitution

SOCIETE « LA MARQUE KOMENAN » en abrégé « MK »

Siège Abidjan Cocody Riviera palmeraie, Lot 2394,
Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MARQUE KOMENAN » en
abrégé « MK »

Objet : ACHAT ET VENTE DE VÊTEMENTS, ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES, LOCATION DE VÉHICULE, TRANSFERT D'ARGENT, COMMERCE GÉNÉRAL, IMPORT/EXPORT, ET TOUT ACTIVITÉS CONNEXES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera palmeraie, Lot 2394, Ilot 12

Dirigeant(s) M KOMENAN AYEWA JEAN-PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05355 du 14/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°65615/GTCA/RC/2023 du 14/09/2023

Pour Avis

Le CEPICI

